
Programme de Formation

RA34 Module TST BT Ouvrages Aériens et Eclairage Public

Organisation

Durée : 56 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Cette formation s'adresse à un public professionnel spécifique, comprenant :

- **Aides monteurs** : Ceux qui assistent les monteurs électriciens dans les interventions sur les réseaux aériens.
- **Monteurs électriciens** : Les professionnels chargés de l'installation et de la maintenance des équipements électriques.
- **Agents techniques** : Ce sont des techniciens intervenant sur les infrastructures de réseaux.
- **Techniciens de réseaux** : Les spécialistes qui assurent la gestion et la maintenance des réseaux de distribution d'électricité.

Cette diversité de participants permet d'enrichir les échanges et de favoriser un apprentissage collaboratif, où chacun peut partager ses expériences et ses questionnements.



Objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques de cette formation sont multiples et essentiels pour garantir la sécurité et l'efficacité dans le domaine des ouvrages aériens et de l'éclairage public.

- **Identifier les types d'ouvrages** : Les participants apprendront à reconnaître les différents types d'ouvrages aériens et à comprendre les procédures d'accès associées.
- **Préparation des opérations** : Ils seront formés à préparer et valider des processus opératoires, une étape cruciale pour assurer la sécurité des interventions.
- **Vérification de la sécurité** : Les stagiaires apprendront à vérifier l'état de stabilité électrique et mécanique des ouvrages avant d'effectuer des interventions.
- **Gestion des risques** : La formation inclut également l'identification des circuits d'électrification et de courts circuits, ainsi que les moyens de protection à mettre en œuvre.
- **Réalisation des opérations** : Les participants acquerront les compétences nécessaires pour réaliser des opérations TST sur les réseaux aériens en respectant les normes de sécurité.
- **Reporting** : Enfin, ils apprendront à rendre compte de leur travail à leur hiérarchie, un aspect souvent négligé mais essentiel dans un environnement professionnel.



Description

Ce module de formation, intitulé **RA34 Module TST BT Ouvrages Aériens et Eclairage Public**, a pour but de préparer les participants à réaliser des opérations sous tension sur des ouvrages de type « Aérien » de distribution et d'éclairage public, en se conformant aux normes de sécurité définies par l'UTE C18-510-1 et les CET BT.



La formation s'étend sur **56 heures**, réparties sur **8 jours**, et se déroule en présentiel de manière synchrone, permettant ainsi une interaction directe entre les formateurs et les participants.

Les objectifs pédagogiques incluent l'acquisition de compétences clés telles que l'identification des types d'ouvrages aériens, la préparation et la validation des processus opératoires, ainsi que la mise en œuvre des mesures de sécurité pour prévenir les risques d'électrification et de courts circuits.

Le parcours pédagogique comprend une partie théorique portant sur la réglementation pertinente, l'identification des ouvrages, ainsi que des thèmes pratiques où les participants réaliseront des opérations concrètes comme la connexion et déconnexion de câbles, le remplacement d'isolateurs, et le raccordement de branchements aériens. Les participants apprendront également à mettre en œuvre des protections de chantier et à réaliser des travaux en hauteur, en respectant strictement les règles de sécurité.

Les méthodes pédagogiques adoptées incluent des présentations de documents, des travaux pratiques sur des installations pédagogiques, et des partages d'expérience, afin de garantir une compréhension approfondie des enjeux techniques et sécuritaires liés aux ouvrages aériens.

À la fin de la formation, un certificat de réalisation sera délivré, accompagné d'une appréciation du professionnalisme des participants dans le cadre des travaux sous tension.



Prérequis

Pour participer à cette formation, les candidats doivent remplir plusieurs prérequis essentiels :

- **Titre d'habilitation** : Un titre d'habilitation de niveau B1T en cours de validité est requis.
- **Équipements de protection individuelle** : Les participants doivent disposer d'équipements de protection adaptés aux risques électriques.
- **Engagement de l'employeur** : L'employeur doit s'engager par écrit à respecter les conditions d'inscription, notamment :
 - Mettre en œuvre les prescriptions de l'UTE C18-510-1.
 - Justifier d'une formation aux travaux en hauteur et savoir utiliser les moyens d'ascension.
 - Être capable de pratiquer hors tension des travaux sur les réseaux aériens.
 - Posséder une habilitation de niveau B1T et avoir suivi le module de base habilitant TST depuis moins de 2 ans, ou être habilité « T » dans un autre domaine.

Ces prérequis seront vérifiés en début de stage et conditionneront l'acceptation du stagiaire.



Modalités pédagogiques

La formation est conçue pour être interactive et pratique, animée par des formateurs expérimentés dans le domaine des travaux sous tension.

Elle se déroule principalement en présentiel, permettant aux participants de bénéficier d'une approche immersive, avec des exercices pratiques réalisés sur des installations pédagogiques qui simulent des conditions réelles de travail.

Les salles de formation sont équipées pour accueillir un groupe de 8 participants, favorisant ainsi un apprentissage personnalisé et des échanges enrichissants.

Les méthodes pédagogiques incluent des présentations de documents, des travaux pratiques, et des partages d'expérience, assurant que tous les aspects théoriques et pratiques soient couverts de manière exhaustive.

Le formateur commence chaque session par un tour de table pour identifier les besoins d'adaptation des participants, garantissant ainsi que la formation soit adaptée aux attentes de chacun.



Moyens et supports pédagogiques

Les ressources pédagogiques mises à disposition des stagiaires comprennent des supports de formation variés tels que des manuels, des fiches techniques, et des normes de sécurité, notamment l'UTE C18-510-1 et le CET BT.

Des matériels et outils adaptés sont également fournis pour les exercices pratiques, permettant aux participants de se familiariser avec les équipements qu'ils utiliseront sur le terrain.

Les installations pédagogiques sont conçues pour reproduire fidèlement les conditions réelles d'intervention, assurant que les stagiaires puissent appliquer leurs connaissances dans un cadre sécurisé.



Modalités d'évaluation et de suivi

Les modalités d'évaluation des participants se déroulent en plusieurs étapes :

- L'évaluation des acquis est effectuée lors des mises en situation pratiques à l'aide d'une grille individuelle d'évaluation.
- Un questionnaire à choix multiples (QCM) est également utilisé pour tester les connaissances acquises.
- À l'issue de la formation, un certificat de réalisation est délivré, accompagné d'une appréciation du professionnalisme des participants.

Cette appréciation peut conduire à l'attribution de niveaux d'habilitation indice « T » pour les ouvrages aériens et d'éclairage public, en fonction des résultats obtenus.

Enfin, un questionnaire de satisfaction à chaud est complété par chaque stagiaire, permettant ainsi de recueillir des retours sur la formation.



Informations sur l'admission

Pour être admis à cette formation, les candidats doivent répondre aux prérequis énoncés précédemment. De plus, l'employeur doit fournir un engagement écrit confirmant que le personnel inscrit respecte bien toutes les conditions nécessaires.

Il est important de noter que la vérification des prérequis se fera en début de stage, et seuls les stagiaires remplissant ces critères seront acceptés pour suivre la formation.



Informations sur l'accessibilité

La formation prend en compte les besoins des personnes en situation de handicap. Il est recommandé de contacter l'organisme de formation en amont pour discuter des besoins spécifiques.